

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TERRASSE

Délibération n°2022-010

Séance du 3 février 2022

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	18	20

L'an deux mil vingt-et-un,
et le 3 février à 20h00,
le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie au
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame
Annick GUICHARD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 janvier 2022.

Présents : Annick GUICHARD, Florence JAY, Bruno BARET-COLLET, Rachel BERNARD, Thierry DAVID, Christine THOMAS, Michelle JOLLY, Christine CALLEDE, Jean-Michel DESCOMBES, Murielle BOYER, Emmanuel DELETRE, Jérôme DURAND, Fady ABOUZEID, Elian ESPAGNOL, Didier BURILLON, Mélanie TELLIER, Benjamin DENOS, Dominique NOEL-BARON

Absent excusé et représenté : Jérôme WAUTHIER, pouvoir donné à Rachel BERNARD, Julie LEGOUBIN, pouvoir donné à Annick GUICHARD

Absent : Fabien LOUIS, Kassandra BRUN, Edith ALBAN

Secrétaire de séance : Christine THOMAS

➤ Avenants pour le marché public à procédures adaptée pour la réhabilitation de la salle polyvalente

Madame le Maire expose au conseil municipal que :

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer le marché public à procédure adaptée pour la réhabilitation de la salle polyvalente par délibération n°2021-036 du 17 juin 2021. L'avancée des travaux, le bon usage des deniers publics et les remarques du SDIS conduisent à conclure des avenants au marché.

Vu l'article L2123-1 du code de la commande publique ;

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise Madame le Maire à signer, au nom de la commune de La Terrasse, les avenants selon le tableau ci-dessous :

Lot	Attributaire	Code postal	Ville	Montant HT du marché	Montant HT Avenant	Nature avenant	Total HT
Lot 1 : Désamiantage	Valgo	38070	Saint Quentin Fallavier	20 493,23 €	+8 850,00 €	Ajout dépose amiante	26 418,23 €
					-2 925,00 €	Retrait dépose cloison	
Lot 2 : Charpentes et couvertures	Reynaud Charpente	38420	Le Versoud	6 467,12 €			6 467,12 €
Lot 3 : Façades	SARL SMPF	38210	Vourey	40 679,38 €	+ 2 500,00 €	Reprise des cadres béton en menuiserie	43 179,38 €
Lot 4 : Menuiseries extérieures	Carbonero	38500	La Buisse	73 369,00 €	- 28 895,00 €	Retrait dépose amiante	44 474,00 €
Lot 5 : Plâtrerie, faux plafonds et menuiserie	Lambda Isolation	38180	Seyssins	118 038,22 €	+ 3 224,56 €	Isolation renforcée et ajout porte coupe-feu	121 262,78 €
Lot 6 : Finitions intérieures	Euroconfort maintenance	38400	Saint Martin d'Hères	23 630,01 €	+ 580,00 €	Reprise chape béton sanitaire	24 210,01 €
Lot 7 : Electricité et courants faibles	Electric tolerie	38130	Echirolles	30 058,73 €	+ 960,00 €	Variateur lumière	31 018,73 €
Lot 8 : Chauffage, ventilations et sanitaires	Ideolia	38320	Eybens	69 581,62 €			69 581,62 €
TOTAL marché				382 317,31 €	- 15 705,44 €		366 611,87 €

Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au chapitre 23 du budget principal.

Autoriser le maire à signer les contrats correspondants ainsi que tout document y afférent.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Le maire,
 Annick GUICHARD**



Transmis en préfecture le

Affiché le

Identifiant unique de l'acte :